PAR ALEXANDRE DUMAS

—Faites votre devoir d'honnête homme, Richard, et ce qui est possible arrivera. Le vieillard sera peut-être content, et cela ne nous blessera pas, à tous les deux, le remords de l'avoir causé.

—Allons, bon ! s'écria le conseiller avec cet emportement qui ne fait jamais défaut aux mauvaises consciences, tu vas recommencer toutes tes simagrées à propos de bénédiction nuptiale.

—Richard, tu m'as juré sur ton honneur que je serais ta femme.

—Eh bien ! ne l'es-tu pas ? Que te donneront de plus les quatre mots latins que l'on marmottera sur notre tête ?

—Le droit de m'agenouiller au chevet du seul parent que j'aie au monde.

—C'est un enfantillage auquel je ne suis pas assez simple pour prêter les mains ; le mariage c'est le *De Profundis* de l'amour, et je veux toujours t'aimer ; ce serment-là, je te l'ai fait et je veux l'accomplir ; j'y tiens parce qu'il faudrait que je fusse un lâche pour t'abandonner.

—Richard, reprit Huberte en s'agenouillant devant son amant et en joignant les mains, j'attache si peu d'importance à ma personne que, s'il ne s'agissait que de moi, je n'achèterais pas cette consolation au prix d'une importunité ; mais il s'agit de mon grand-père, de celui qui a pris soin de mon enfance, d'un pauvre vieillard dont la vie a été bien misérablement torturée. Richard ! Richard ! je t'en conjure, ne repousse pas la prière que je t'adresse ; nomme-moi ta femme devant Dieu et devant les hommes, comme tu as juré de le faire, et à mon tour je te jure que ce titre ne sera pas pour toi un lourd fardeau.

—Non, cent fois non, je ne céderai pas à ton caprice ; enchaîner notre liberté à l'un et à l'autre, serait le moyen de nous exécrer tous les deux au bout d'un mois. Moi surtout, qui n'ai jamais pu me sentir au cou une chaîne sans avoir envie de la rompre, non, non, faisons comme les tourterelles, Huberte, roucoulons ensemble tant que dureront nos plumes, mais gardons-nous bien de nous aimer de par la loi. Pour ma part je n'y consentirai jamais.

—Quand bien même il devrait en coûter, non seulement la vie au vieillard, mais encore celle de sa petite fille, n'est-ce pas ? dit Huberte en se relevant froide, digne, presque calme.

—Allons, n'es-tu pas malade aussi ! faut-il courir chercher le médecin, appeler le curé ?

—Plût à Dieu que je fusse malade, reprit tristement Huberte, une maladie m'épargnerait peut-être un dernier remords.

Richard répondit par un éclat de rire.

Il était tout use que Huberte lui eût fourni ce qu'il trouvait prétexte pour ramener la conversation au ton plaisant qui lui convenait mieux que tout autre, et à l'aide duquel il pouvait escamoter la gravité de la situation. Il l'accabla de ses sarcasmes les plus pointus, il la poursuivit de ses railleries les plus bouffonnes.

La jeune fille ne paraissait plus l'entendre.

Cependant l'expression que Huberte avait mise à prononcer son funèbre souhait avait produit sur l'artiste une certaine impression [illegible]

[illegible]

Ella poussa la porte avec une grande surprise ; la petite pièce, qu'il était facile d'embrasser d'un regard, était déserte ; tous les meubles étaient à leur place, rien ne paraissait dérangé ; les rideaux avaient conservé les plis qu'elle leur avait donnés dans les premiers jours de sa sollicitude lorsque le lit du vieillard avait été pour elle une distraction bien chère.

Cependant elle n'eut pas fait un pas en avant, qu'elle recula de deux en arrière en jetant un cri d'épouvante.

Elle venait d'apercevoir sur le parquet le groupe de la Fraternité, dont elle avait eu tant de peine à rassembler les morceaux, et qu'elle avait placé avec tant de précautions sur le marbre ; ce groupe était de nouveau brisé en mille pièces.

En s'approchant, Huberte reconnut sur le champ que le hasard ne pouvait être la cause de cet accident ; le plâtre avait été littéralement réduit en poussière, comme si on l'eût écrasé sous le talon d'une chaussure, comme si on eût voulu empêcher qu'on ne rendît le corps et la forme une seconde fois.

—Ah ! dit-elle, il est ici, il est ici ! c'est bien la vérité, il sait ce qui se passe sans aucun doute ; ce matin, il nous entendait peut-être. C'est Dieu qui me dit qu'il faut que celle qui fut coupable se sacrifie pour empêcher que des innocents ne portent la peine de sa faute.

Alors, avec une activité fébrile, elle procéda à d'étranges préparatifs.

Elle enferma soigneusement toutes les issues, toutes les fentes qui pouvaient laisser l'air s'introduire dans la chambre, boucha la cheminée, verrouilla la porte vitrée de la cour, rassembla une grande quantité de charbon dans un fourneau et l'alluma.

Lorsque la base de la pyramide qu'elle avait formée commença à se nuancer de pourpre, en envoyant de tous les côtés de pétillantes étincelles, Huberte s'enferma du côté de l'atelier comme elle s'était enfermée du côté de la cour, et, quand elle eut établi cette suprême barrière entre elle et la vie, un triste sourire effleura ses lèvres ; elle se croyait à présent le droit de donner sa dernière pensée à celui dont elle avait trop tardivement connu l'amour.

Elle répara sa pauvre toilette, lissa soigneusement sa splendide chevelure devant la glace de Valentin, puis s'étendit sur le lit du jeune homme.

Enfin, murmurant toute une prière, un adieu d'amour peut-être, elle ferma les yeux et attendit la mort que devaient lui apporter bien promptement les vapeurs délétères qui remplissaient déjà l'étroite pièce.

XI

QUI PROUVE UNE FOIS DE PLUS QUE LA JUSTICE N'EST PAS DE CE MONDE.

Richard fut bien étonné de ne point trouver dehors des distractions sur lesquelles une longue expérience lui avait donné le droit de compter.

Il n'était pas plutôt entré dans le bal, qu'il l'avait déjà déclaré d'une mascarade parfaite. Il trouvait que les quinquets fumaient, qu'ils éclairaient d'une lueur verdâtre, que le cornet à piston, l'instrument alors dans toute la vogue de la nouveauté, déchirait affreusement les oreilles ; il répondait enfin par des grimaces où des compliments fort peu parlementaires aux agaceries que les habitués de l'endroit croyaient de leur devoir d'adresser à un personnage aussi considérable que l'ancien maître de *la Mouette*.

Il eut assez de bon sens pour s'apercevoir que si tout lui semblait si désagréable, c'était la méchante humeur qu'il avait apportée dans l'établissement qu'il devait en accuser. Cette mauvaise humeur, il voulut la secouer par un entrechat. Il prit place dans un quadrille ; mais il ne réussit pas davantage. Il modifiait des figures et des pas qui étaient déjà des prémisses de ce que fut plus tard le cancan ; mais sa danse était balbutiante et insipide, ses jambes flageolaient, ses pieds s'embarrassaient l'un dans l'autre, une pensée importune venait le paralyser au milieu d'un pas dont l'exécution était passablement commencée, et il demeurait une jambe en l'air, dans une posture grotesque, tandis que sa physionomie avait pris une expression grave et soucieuse qui jurait singulièrement avec la télégraphie de ses quatre membres.

Il crut qu'il pourrait parvenir à laisser au fond des pots la vague préoccupation qui l'assaillait et que plus tard il nomma un pressentiment. [illegible]

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er septembre		23,816
Reçu pendant la semaine	1,073	
Reçu précédemment	2,201,035	2,202,108
		2,225,724
Expédié pendant la semaine	8,180	
précédemment	2,155,410	2,163,590
		62,134

Le marché au coton a été très calme et irrégulier pendant toute la semaine, quelques personnes seulement se sont présentées et achetés de petits lots de qualité inférieure et à bas prix. Les transactions de la semaine comprennent à peine 3000 balles dont 200 samedi, 300 lundi, 400 mardi, 500 mercredi, 1200 hier et 300 aujourd'hui. Les prix sont à peu près nominaux.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur		
Ordinaire	6	à 7
Bon ordinaire	7	à 8
Low Middling		
Middling		
Good Middling		
Middling Fair		
Fair		

TABAC.—[illegible]

ETAT DU TABAC. [illegible]

SUCRE.—[illegible]

MELASSE.—[illegible]

FARINE.—Approvisionnement modéré. [illegible]

BLE.—[illegible]

MAIS.—[illegible]

AVOINE.—[illegible]

SON.—[illegible]

FOIN.—[illegible]

PORC.—Marché calme, sans variations importantes dans les prix. Détail $19 50 le baril de mess. Lots en gros, $19 le mess. $18 50 le M. O. et $15 le baril de prime.

[illegible] dans les entrepôts d'inspection, 13,413.

BACON.—[illegible]

SAINDOUX.—[illegible]

BEURRE ET FROMAGE.—[illegible]

WHISKEY.—[illegible]

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—[illegible]

CAFE.—[illegible]

CHANDELLES.—[illegible]

RIZ.—[illegible]

SUIF.—[illegible]

ESPRIT DE TEREBENTHINE.—[illegible]

RESINE.—[illegible]

HUILE DE GRAISSE.—[illegible]

HUILE DE GRAINES DE COTON.—[illegible]

HUILE DE MACHINES.—[illegible]

ALCOOL.—[illegible]

PEAUX.—[illegible]

CHANGE.—[illegible]

FRET.—[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Magnolia, Crowell, Havane.
[illegible]

Arrivés hier.

Steamship Philadelphia, Baxter, New-York via Havane.
[illegible]

Au bas du fleuve.

Navire Havre, Atkins, New-York.
[illegible]

Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

Illinois, de New-York pour le Havre..... 30 juin
Adriatic, de New-York pour le Havre..... 14 juil.

EN débarquement du navire Cléopâtre, de Marseille : 100 paniers huile d'olives J. Plagniol, 24 onces
50 caisses de 12 flacons olives verdâtres,
[illegible]
A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209, Royale encoignure Dumaine.
14 juin.

Marseille ! Marseille !

EN débarquement du navire Cléopâtre, de Marseille—300 paniers huile Plagniol, 11, 27 et 24 onces
100 caisses vermouth Noilly Prat & Co.
[illegible]
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 50, rue Conti.
6 juin.

Installations de Gaz, &c.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il continuera les affaires de l'ancienne société GEMIGHEN & LOEFFLER, au No. 120 (ci-devant No. 142) rue de Chartres, en son nom et pour son propre compte. En les remerciant du patronage passé, il espère que le même appui ne lui fera pas défaut. Il appelle l'attention toute particulière des personnes qui s'occupent d'installations de gaz, celle des entrepreneurs, des marchands de quincaillerie, et du public sur le fort stock qu'il a en magasin et reçoit constamment. Ce stock comprend : candélabres, pendants, becs pour corridors et chandeliers, toutes espèces de lampes françaises, globes, abats jour, etc., tuyaux en fer et en composition, etc., des meilleures manufactures américaines, françaises et anglaises.

Convaincu qu'il n'y a en Sud aucune maison dont les facilités soient aussi grandes pour exécuter les commandes dans ce genre d'affaires, il prie les acheteurs de venir examiner ses marchandises avant de s'adresser ailleurs.
7 juin. CHARLES LOEFFLER.

RHUM.—10 pipes rhum blanc, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISOBOS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
19 juin.

CONFITURES de la Havane—20 caisses pâte et gelée de goyave, en boîtes de 1/2, 1/2, 1 et 2 livres, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISOBOS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
19 juin.

CIGARES de la Havane—47,000 cigares des marques El Globo, Upman et Intimidad, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISOBOS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
19 juin.

TABAC.—40 balles tabac de Vuelta de Abajo, nouvelle récolte, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISOBOS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
19 juin.

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERGHES—20 caisses champagne 1re qualité, grandes bouteilles et demi-bouteilles, attendues par le navire Gabes.
A vendre par FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.
20 mars.

EN débarquement du navire Cléopâtre, venant de Marseille :
600 paniers huile Plagniol grandes et demi litre,
100 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co.
[illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée.
7 juin.

ATTENDU incessamment par le navire Fanny Kate, de Bordeaux :
[illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD.
7 juin.

VERMOUTH ! ABSINTHE ! [illegible]

[illegible] DIMANCHE, 1er JUILLET à 8 A. M. POUR GALVESTON et la BAIE DE MATAGORDA.—Ligne de la Malle des E. U.—Nlle-Orléans et Texas.—[illegible] steamship TEXAS, [illegible] capitaine H. Wilson, partira comme ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, Directeur, 57, rue du Camp.
Un steamer de cette ligne partira pour les susdits ports tous les dimanches et jeudis. 29 juin

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier JOHN RAINE, capitaine Wm. Pankewood, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, comme suit :

Départ de la Nlle-Orléans, LUNDI, 4 juin, à 5 h. P. M.
do do MERCREDI, 20 juin, à 5 h. P. M.
do do JEUDI, 5 juillet, à 5 h. P. M.
do do VENDREDI, 20 juillet, à 5 h. P. M.

Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité du bateau.

Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant le paiement.

N. B.—On peut voir le plan et retenir des chambres, pour n'importe lequel de ces voyages, en s'adressant à l'agent. THOS KEEFFE, No 25, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE.—Le beau bateau à vapeur DIANA, capitaine E. F. Sturgeon, partira de la Nlle-Orléans pour Louisville et tous les ports intermédiaires, comme suit :
Mardi, 12 juin ..... à 5 heures P. M.
Jeudi, 28 juin ..... à 5 heures P. M.
Samedi, 14 juillet ..... à 5 heures P. M.
Lundi, 30 juillet ..... à 5 heures P. M.
Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BELL, BUCHANAN & CO., No 51, rue Poydras.
On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier PEYTONA, [illegible]

HOTEL J. GREGOIRE.

Avis aux gourmets.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, l'OUVERTURE DE SON HOTEL A LEWISBURG, sous l'administration de M. C. Gr. Oavier.
29 mai—1m J. GREGOIRE.

HOTEL BAILLE.

Mme BAILLE vient de faire l'ouverture de son excellent hôtel à la Baie St Louis [illegible]

HOTEL PRADAT, A BILOXI

LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat à qui appartenait autrefois l'hôtel des Chênes Verts à Biloxi, ont l'honneur d'annoncer au public que l'établissement est ouvert pour la saison. Un beau billard, un beau yacht, des chevaux de selle, des buggies et des voitures sont attachés à l'hôtel.
Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du bateau. 19 mai—3m

Hotel de la Passe, Christian.

L'ouverture aura lieu dans les pre[miers] jours de juin. L'établissement offre tous les avantages et tous les agréments qu'on peut désirer. Il est à vendre.
JOHN McDONNELL, Propriétaire.
5mai—5m

LAFITTE & DEFFARGE
133 ..... *Rue Royale* 133

SEULS Agents de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, attendent des échantillons de ses vins, par *Lemuel Dyer* parti du Havre le 17 avril dernier.
Nouvelles tous 15 mai 1860

LAFITTE & DEFFARGE
133 ..... *Rue Royale* 133

OFFRENT [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] 1860

SANGSUES HONGROISES
HONGROISES

J. L. PELE
successeur de
Mme Vve L. PROVOST.

[illegible]

NEW YORK
HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.
537, *Houston Street, près Broadway*, 537.
AUTREFOIS 43 WALKER STREET.

M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes) ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans et à la Havane, en relations avec de nombreux amis, tient à New-York un centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service.
Un restaurant est attaché à l'hôtel. MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure.

Pistolets revolvers à 5 et 6 coups, de Lefaucheux.
LION & ANDREE,
51 et 52 *anciens 66 et 68, encoignure Bienville et Royale*.

VIENNENT de recevoir par le navire Express du Havre :
[illegible]
25 mai

Pistolets et Carabines de salon, dits Monte-Christo.

REÇU et en vente chez LION & ANDREE, 51 et 52, rue Royale, encoignure Bienville.
[illegible]
29 mai

Le célèbre
ELIXIR DE JEUNESSE
DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés et abandonnés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, ne craint rien de ce que les personnes non initiées avaient eu à subir des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance sur le corps de l'homme alors que toutes les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait rendre le Docteur et il offre maintenant son élixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes :
L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires,
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations du cœur.
En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO.,
Propriétaires,
Nos 21 et 151, rue de Chartres,
Nlle-Orléans, Lne.
Hnars—1an.vkc.

Graines fraîches de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir par le steamship *Star of the West*, de New-York, le complément de son assortiment de graines.

Pour le Printemps et l'Eté.

Choux pommés, 12 variétés,	Choux de Bruxelles,
Choux savoiller,	Choux fleur, demi dure,
Brocoli blanc hâtif,	Brocoli violet hâtif,
Epinard, large feuille,	Chicorée frisée,
Carotte, demi longue,	Betteraves, courte rouge,
Betteraves, longue rouge,	Betteraves champêtre,
Bette, blanche ou carde,	Gros poireau, Oignon,
Melon d'Eau,	Melon gros musqué,
Concombre, long vert,	Squash nain blanc,
Laitue de Hollande,	Scarole jaune d'été,
Radis rond rose,	Radis demi long rose,
Raves longue rose,	Radis jaune, Radis noir,
Moutarde, Persil,	Panais, Navet plat blanc,
Navet plat rouge,	Choux raves blancs,
Navet rutabaga blanc,	Navet rutabaga jaune,
Céleri plein blanc,	Cresson large feuille,
Marjolaine, Lavande,	Sauge, Basilic,
Fève plate, Gombo,	Pois, Haricots nains,
Haricots saison à rames,	Roquette.

A vendre à des prix modérés, rue Vieille Levée, No 212, autrefois 161, entre Hôpital et Quartier.
J. MERARD.

Plants et arbustes.

Une grande variété de plantes et d'arbustes, une très belle collection de rosiers de première choix, à vendre à son établissement d'horticulture, chemin de Gentilly. Les ordres laissés à son magasin de graines, seront remplis avec soin et à des prix modérés.

B. DOUR,
Marchand de graines,
23, rue Conti, entresol 23.

Vient de recevoir par les navires Assyria et Helderberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères, fleurs et fourragères, etc., telles que Artichaut,
Asperge, Epinards,
Betterave, Moutarde,
Choufleur, Navet,
Chou cabus, Oseille,
[illegible]

BERNARD

[illegible] jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lis, amaryllis, crocus, narcisses, tubéreuses, lys, tellis marines, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues, griffes d'asperges [illegible]

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et semis, de poterie fine de vases, godets, sabots pour jardinières, etc.

Les amateurs sont invités à venir visiter les serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de choix nouveaux. On trouvera dans son jardin de 25 à 50 milles orangers de diverses grandeurs, depuis $20 à $150 le cent, des meilleurs du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtre, seront exécutées avec le plus grand soin.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE.

Ornements d'Eglise et Variétés.

CH. GUERINEAU, Agent.

167, encoignure des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par les derniers arrivages de France pour le mois de Marie, un très grand assortiment de bouquets d'autel en étoffe, depuis 50 cents la paire jusqu'à $8.50.

Bouillet—Dictionnaire Universel des Sciences, des Lettres et des Arts, dernière édition, 1 fort volume relié.

Livres de prières de toutes sortes—
Paroissiens romains complets dorés sur tranche.
Missel romain in-4o, belle édition de Malines, reliure riche.
Les traités de Cornelius à Lapide, 4 vol. grand in-4o, reliés.
La Somme théologique de St Thomas, 4 vol. petit in-4o, reliée.
La Sainte Bible illustrée, grand in-4o, reliure riche.

Gravures, Canons d'autel et Chemins de croix encadrés, Fournitures pour fleurs artificielles et pour Bureaux à très bas prix.

La commission sur France est faite dans le plus bref délai à raison de 4 p. cent. 15 mai

LAIT ANTEPHELIQUE

Seul dont les effets aient été constatés par la pratique des célèbres médecins de Paris. Rousseurs, régularisation de la peau [illegible] LAIT ANTEPHELIQUE [illegible]

[illegible] AUX DAMES.

Célèbres POUDRES de TOILETTE de Lubin.

CES poudres [illegible]

F. F. HENRIQUEZ,
[illegible] St Louis et Remparts.
J. WRIGHT & CO., [illegible]
F. P. DUCONGE, [illegible] de Chartres.

SANGSUES ! SANGSUES !

Nouvellement reçues.

25,000 Sangsues de première choix, Hongroises et Suédoises, reçues par les derniers navires, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 7, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail, aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne.
BAP LOUBAT.

ESTABLISHED IN 1828.
By
F. P. DUCONGE.

Droguiste, en gros et en détail.

Produits chimiques anglais, français et américains.

[illegible]

MEDICAMENTS PATENTES, d'origine anglaise, française et américaine.
[illegible]

REÇU par le navire Express du Havre, steamer Star of the West, Cahawba, Havre, de New-York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par O. ROBIN, pharmacien.
[illegible]
A vendre au plus bas prix, par O. ROBIN, pharmacien, encoignure Ste-Anne et Villere.
25 mai

Par les navires Crimea et P. Flood arrivant de France.

[illegible]

B. JOURDAN.

Pharmacie J. B. Avequin,

Rue St Pierre, No 68,
Entre Royale et Bourbon.

REÇU par les derniers arrivages [illegible]

EAUX DE VICHY !

[illegible]

NEW-YORK,		$41
PHILADELPHIE,		$43 50
BALTIMORE,		$43 50
WASHINGTON,		$43 50
LOUISVILLE,		$23 00
Cincinnati		30 00
Chicago		30 00
Cleveland		37 50
Detroit		37 50
Buffalo		42 00
Niagara Falls		42 00
Cairo		22 00
Indianapolis		31 75
Dayton		31 75
Toledo		33 50
Dunkirk		42 00
Albany		46 00
Boston		48 00
Montreal		46 00
Quebec		52 00
Columbus		33 25
Pittsburg		38 50
Vicksburg		9 25
Grand Junction		15 00
Memphis		18 00
Jackson, Tenn		18 25
Huntsville, Ala		16 75
Decatur		21 50
Nashville		21 50
Chattanooga		25 00
Knoxville		24 00
Lynchburg		33 00
Bristol		31 00
Petersburg		40 00
Norfolk		40 50
Richmond		40 00
Atlanta		27 00
Augusta		30 50
Macon		30 00
Charleston		35 75
Columbia		33 75
Savannah		35 00
Yazoo City		16 00

Et à tous les autres points importants.
Pour plus de renseignements s'adresser au bureau général des tickets.
[illegible] rue du CAMP, en face de la Place Lafayette.

Les personnes qui [illegible]

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]

Au grand dépôt du Sud.
MAISON CENTRALE DE COMMISSION
Encoignure des rues Royale et Ste Anne
IMPORTATION DIRECTE DE PARIS
[illegible]

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES et de courtage de propriétés foncières.
Il s'occupera de la vente et de l'achat d'habitations, de terres, de cotonneries, de terres non améliorées et de propriétés foncières situées en ville.
[illegible]
Bureau—Encoignure Camp et Commercial Alley, No 4, jusqu'à nouvel ordre. A. J. POWELL.
Nlle-Orléans, 25 avril 1860.

CIGARES DE LA HAVANE.—1,200,000 cigares de la Havane des meilleures marques, telles que Partagas, Intimidad, Ingenuidad, Nicotiana, Los Andes, Washington, U. S. of America, Diadema, Imperial, Eutalia, Prudence, La Nacional, Old Rock, Nueva Albion, Lo poesa, La Union, Legalidad, Principe de Argel, Know Nothing, Plenty of Room, Floral Star, El Universo, La Improvisada, El Fin, La Severita, Rio Hondo, Victoria, Ricardo, Diego, Taurila, Bola de Corta, El Tesoro, La Fille, Corona Ducal, Dos Hermanos et plusieurs autres marques de cigares des grosseurs suivantes : Regalia de Londres, Regalia Britanica, Regalia Media, La Regalia de Londres, Media Regalia, Regalia Chica, Imperiales, Media Regalia de Londres, Conchas, Operas, Cilindrados, etc., en magasin et en douane, à vendre par ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, 63, rue de la Douane.

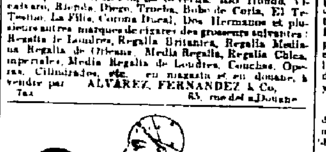

Maison J. Augé,

RUE DE CHARTRES, 63.

Encoignure Bienville.

Mr et Mme AUGE ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que Mme Augé est de retour d'Europe, où elle a fait à Paris et à Londres un grand choix d'articles nouveaux, reçus par les derniers arrivages se composant ainsi qu'il suit :

Un assortiment complet de cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Un assortiment complet d'ouvrages en cheveux, fabriqués chez eux, tels que parures nouvelles montées en or, boucles d'oreilles, colliers bracelets, épinglettes, chaînes de montres, bouquets pour cheveux, tombeaux de famille pour médaillons, etc.

Une variété considérable de perruques pour dames et messieurs, bandeaux, nattes et nattes sur peignes.

[illegible]

LISEZ CECI.

MADAME VIRGINIA [illegible]

Dépôt des eaux minérales naturelles de France, à la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Tamarins Frais.

[illegible]

Liqueur et élixir de la Grande Chartreuse.

[illegible]

CIGARES FINS DE LA HAVANE.

[illegible]

Nouveau Magasin de Groceries
CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public [illegible]

Champagne Piper Heidsieck.

CENT paniers champagne Piper Heidsieck en bout et [illegible] R. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

SAVON de Marseille—[illegible] R. TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

PORC—50 barils mess, M. O. et Rump, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.
11 juin

BŒUF—20 barils mess, pour familles, 20 demi-barils do. A vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.
11 juin

BACON—Jambons, épaules et plate-côtes prime. A vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.
11 juin

JAMBONS—40 tierçons jambons de Duffield, passés au sucre. A vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.
11 juin

[illegible]

Neufchatels ! Neufchatels !

EN débarquement [illegible]
A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209, rue Royale enc. Dumaine.

CONSERVES [illegible]
[illegible]
A vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.
31 mai

DIVERS en magasin
180 barriques vin rouge St-Lambert [illegible]
[illegible]

[illegible] T. PARKER.

Jules Pruvillet vs John F. Gruber, A. A. Lipscomb, L. F. Bellewell, E. Barsides, James Boggs et Louis Powers, conjointement et séparément—No 18,149.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 30 de juin 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de :

UN TERRAIN, situé au faubourg Duverjé, en cette paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné par le No Deux de l'îlet No Trente-six (36), lequel est borné par les rues Market, Monroe, Franklin et Jackson, conformément au plan dressé par A. d'Hémécourt, arpenteur, le dix de septembre mil huit cent quarante-six, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 105 au livre des plans No 3 bis.

Le dit terrain mesure, en pieds français, trente pieds de face à la dite rue Market, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Appartenant au défendeur Boggs et saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
30mai—juin15,23,30 Shérif de la paroisse d'Orléans

John T. Moore & Co vs Philip McKenna

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,826—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 30 de juin 1860 à 10 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés à la vente publique et adjudication de :

Le fonds d'une grocerie, situé au No 91 rue [illegible] dans le Premier District de cette ville [illegible]

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
5 juin—3 Shérif de la paroisse

Dominique Boisset [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,530—En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] je procéderai le mardi, [illegible] à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de :

CINQ TERRAINS situés au faubourg Washington dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 de l'îlet No 20, compris entre les rues Girod, St Jean Baptiste, Barthélemy et Mazant, et mesurant, savoir : les Nos 12 et 14 chacun trente pieds de face à la rue St. Jean Baptiste [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations existant sur les dits terrains, droits et privilèges y attachés, sans aucune exception ni réserve.

[illegible]

Termes et conditions [illegible]

30 juin—juil 10,23,31.

Duclos & Co vs. Achille E. M.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6,854—En vertu d'un alias writ [illegible] à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, 11 de juillet 1860 [illegible]

[illegible]

E. T. PARKER,
[illegible] Shérif de la Paroisse d'Orléans

Bennett, Blood & Co, vs le bateau à vapeur [illegible] et ses propriétaires

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,913—En vertu d'un ordre de vente rendu le 20 de juin 1860, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 2 de juillet 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues Camp et des Magasins, à l'adjudication de—

Le bateau à vapeur RESOLUTE, ensemble avec sa machine, ses meubles, &c., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississipi, vis-à-vis [illegible]

Séquestré dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
22 juin—30, 7 juil, 14, 21 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Charles Lafitte vs James Long

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 8507—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 16 de juillet 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de

Six Terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mulberry (ci-devant Télémaque), d'Hemécourt, Lafayette et de la Commune, désignés par les Nos de Un à Quatre, Dix et Onze, suivant croquis.

Lesdits terrains ayant, d'après ledit croquis, les mesures suivantes, savoir : les Nos de Un à Quatre chacun vingt-huit pieds de face à la rue de la Commune et cent huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No Un formant l'angle des rues de la Commune et Mulberry, et les Nos Dix et Onze ayant trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Mulberry et cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les dits terrains Nos dix et onze sont des terrains primitifs, et les terrains Nos un à quatre sont des subdivisions des terrains primitifs Nos douze, treize, quatorze et quinze, lesquels sont figurés au plan de [illegible] Dunbar, arpenteur, daté du 12 de décembre 1842, et déposé en l'étude de Jules Mossy, autrefois notaire public en cette ville ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement de trois billets de $120 chacun, payables respectivement à deux, trois et quatre ans, du 1 mai 1859 avec intérêt de la date jusqu'à échéance, et de cette échéance à raison de 8 p% en cas de non paiement, et en outre le dit acquéreur devra payer au comptant cent vingt piastres, montant du billet échu, avec intérêts à raison de 6 p% à compter du 14 mai 1859, jusqu'au 17 mai 1860, et du 17 mai 1860, au taux de 8 p% jusqu'à parfait paiement ; ensemble $3 de frais de copie et frais du procès.
E. T. PARKER, shérif
[illegible] de la Paroisse d'Orléans

A. Wilson vs R. Coleman & P. Keen

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8281—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le samedi 7 de juillet 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre celles du Camp et des Magasins, à l'adjudication de

L'esclave nommé Charles, mulâtre âgé d'environ [illegible]

Appartenant au défendeur Keen et saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Edward Parker

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 avril 1860 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 2 de juillet 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de :

L'esclave nommé HENRY, mulâtre âgé de trente-cinq ans.

Appartenant à la dite succession.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans
7 juin—16-2 juil

Joseph Hernandez vs Charles Meloche

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de [illegible]

[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans

Francis [illegible] vs ses Créanciers

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,810—En vertu d'un ordre de [illegible]

[illegible]

E. T. PARKER [illegible]

[illegible]

LOUIS POWER

CORSETS IMPERATRICE.
227, rue Royale.

MME A. FLANDRAIN [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Un certain lot de terre de forme trapézoïdale, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet de terre compris entre les rues du Bayou, de Quartier et Dreux [illegible] lot de terre forme parallélogramme et situé à la jonction des rues Bayou et Quartier, et mesure en pied américain 82 pieds 3 pouces de face à la rue du Bayou, 61 pieds 5 pouces de face à la rue du Quartier, où il rencontre la rue du Bayou, et 15 pieds 7 pouces de largeur dans le fond courant à la rue du Bayou à la rue du Quartier ; ensemble toutes les améliorations et dépendances, tels que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement de trois certains billets, chacun pour la somme de cent-six piastres ($106), tiré par le dit Lafon et endossé par lui en acte du 23 février 1859 et payable à un, deux et trois ans au domicile de la Banque des Citoyens, portant intérêt à raison de 6 p% cent l'an de leur date à maturité, et en cas de non paiement à raison de 8 p% jusqu'à parfait paiement, la balance comptant.

Acte de vente par devant M. Paul Emile Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs.
30 mai—juin 7, 14, 23, 30

Succession de Paul Hutte.
PAR L. ERNEST DE ST ROMES,
Encanteur.
Bureau No 97, Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 23 mai 1860, sera vendu à l'encan samedi, le 30 juin 1860, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Etat de la Louisiane

QUATRIEME Cour [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE ORLEANS

CAPITAL SOUSCRIT [illegible]

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE
Nouvelle-Orléans

[illegible]

A UNE assemblée [illegible] 1858 [illegible]

A dater de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite [illegible] les primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, Président,
S. FLASMAN, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs :
S. FLASMAN, THOS. N. BLAKE,
G. D. KERNION, B. NAUTRE,
A. LAFOREST, E. MORENO Jr.,
F. MALOCHEE, PAUL GUEYRODZE,
H. PEYCHAUD.

Lignes à Pêcher, Hameçons &c.

NOUS invitons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche [illegible]
ROUSSET & GENIN [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,
Bureau No 90, Passage de la Bourse.

[illegible] samedi 30 juin 1860, à midi [illegible] nommé ALEXANDRE, âgé d'environ 25 [illegible]
Conditions—comptant. 29 juin

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,
(Bureau, Passage de la Bourse, No 90.

SERA vendu, samedi, 30 juin 1860, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis,
L'esclave WILLIAM, âgé d'environ 27 ans, excellent domestique de salle à manger et valet de chambre, garanti [illegible] absenté deux fois.
Conditions comptant.
Acte de vente par devant A. Doriocourt, notaire public. 27 juin

Succession de Pascal Dastas.

No 16,564, Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Propriété améliorée encoignure Conti et Marais.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau No 74, rue de Chartres.

EN vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 25 mai 1860, je vendrai à l'encan, à la Bourse St Louis, entre les rues Royale et Chartres, samedi 30 juin, à midi, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir :

[illegible]

AUSSI
[illegible]
30mai—9,14,30

SIXIEME COMPTE-RENDU ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Négociants,

[illegible]

Actif de la Compagnie.

[illegible]

Etat de la Louisiane.

[illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque,
Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Les opérations se paient à part

[illegible]

HOPITAL LUZEMBERG,
Aujourd'hui Hayes.

[illegible]

J. LASALLE.

[illegible]

MAISON GUILBAUX & GIEFERS
191 *Rue Royale* 193.

[illegible]

Articles de voyage

[illegible]

BOURGOGNE.—[illegible]

10	do	12	do Volnay,
10	do	12	do Beaune,
25	do	12	do Chablis,
25	do	24/2	do Chablis,
50	do	12	do Côte d'Or, mousseux,
50	do	12	do vieux rouge.

En débarquement du navire Danube, venant du Havre, et à vendre par A. CARRIERE & Co., 31, Vieille-Levée.

CHAMPAGNE ! CHAMPAGNE !—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

C. DUHAMEL,
Rue de Chartres, No 46,

RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs vues qu'il a en magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique qu'on puisse désirer.

LUNETTES, montures en or, argent et acier.

PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille, pour toutes les vues et de tous les prix.

La longue expérience de M. Duhamel dans les instruments d'optique le met à même de fournir à ses clients les verres qui conviennent exactement à leurs yeux et qui doivent aider à la conservation de leurs vues.

LORGNETTES DE THEATRE.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

275 colis de lots de marchandises sèches étrangères et du pays.
PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 30 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 23, rue de la Douane :
Cotons blancs et écrus pour draps, indiennes de fantaisie, toile d'Irlande, [illegible]
29 juin

Soixante-trois caisses et malles de marchandises avariées
PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 30 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 23, rue de la Douane :
Soixante-trois caisses et malles de marchandises assorties, telles que bottes, souliers et brodequins, parapluies coton et soie, vêtements, &c. [illegible]
29 juin

Vente, sans réserve, d'un terrain et bâtisses à l'encoignure des rues Hôpital et Bourgogne.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 30 juin 1860, à midi [illegible] St Louis—
Un terrain formant l'encoignure des rues Hôpital et Bourgogne [illegible]

[illegible]

Vente positive et sans réserve de sept terrains de prix, dans les rues St Bernard et Urquhart, avec les bâtisses en briques faites.

PAR N. VIGNIE

[illegible]

Pour cause de départ

Deux maisons en briques, à deux étages No [illegible] rue des Remparts [illegible] deux maisons à deux étages, à l'encoignure des rues Ste-Anne et Bourgogne. Une maison en briques à deux étages No 105, rue Royale.

Vente à très longs termes

[illegible]

Vente positive et sans réserve [illegible]

[illegible]

PIANOS RICHES
A DOUBLE PERCUSSION
A. PERIER.

[illegible]

MUSIQUE.
Maison [illegible]
SOURDES & CHASSAIGNAC
MUSIQUE NOUVELLE

[illegible]

PIANOS DE PLEYEL.

[illegible]

PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS
ET PIANOS MECANIQUES
Adolphe Flandrain.

[illegible]

ATTENDU [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD Jr., 39, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire [illegible] Wyllo, de Bordeaux :
[illegible] caisses huile d'olives 1re qualité [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD Jr., 39, Vieille Levée.

A vendre par [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

CHAMPAGNE—150 paniers champagne assortis de la marque du Roi, [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr., 39, Vieille Levée.

BIERE de Bavière [illegible] DUNTZE & Co, Royale et Conti.

JAMBONS de Westphalie [illegible] DUNTZE & Co.
15 juin

VENTES A L'ENCAN.

Vacherie ! Vacherie !
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,
Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, Vendredi, 6 de Juillet 1860, à 11 heures [illegible] sur l'habitation Hopkins, sur le chemin de Gentilly [illegible]
[illegible] vaches laitières,
[illegible] génisses,
4 paires de boeufs,
4 chevaux de harnais,
3 mulets,
1 charrette à lait et un wagon.

Conditions—Au-dessous de $100 comptant. Le surplus $100 à trois mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.
L'établissement [illegible]

Vaisselles, Verreries, Porcelaine, &c.
Pour cause de liquidation
PAR FRANCIS FERNANDEZ

SAMEDI [illegible]

Succession de Vincent Gallaso.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

[illegible]

Chapeaux soie, Chapeaux feutre

[illegible]

Chapeaux, Marchandises sèches, habillements, &c.

[illegible]

MADAME THIERRY

[illegible]

Les magasins [illegible]

[illegible]

HEBERT & ESCUDE [illegible]

[illegible]

CHAUSSURES

[illegible]

Genièvre de Hollande.

[illegible]

Bureau de prêts et de dépôts de la Louisiane.

Prêt d'argent
SUR PROPRIETES FONCIERES, IMMEUBLES DE TOUS [illegible]

ATTENDU par le navire [illegible]
[illegible] TAMBOURY [illegible]

EN douane [illegible]

Biscuits Cracknel.

VENANT d'être reçus [illegible] biscuits Cracknel,
200 boîtes de biscuits de capitaine.
A vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti.
21 mai

REDUCTION GENERALE

BODET & GUEYDAN,

Maison Rouge No 1, entre les deux marchés,
ET
Encoignure Hôpital et Condé.

VOULANT clore au plus vite notre magnifique stock de printemps, nous avons réduit d'un tiers le prix des marchandises suivantes, telles que : Barèges, Organdis, Jaconats, Brillantés, Foulards, Mantelets de taffetas, Châles barège, Gants et Mitaines de soie, Toiles de toute sorte, Linge de table, assortiment complet.

Ainsi qu'un immense assortiment d'autres articles trop longs à énumérer.

Toutes les personnes qui veulent profiter de bons articles à des conditions où ne peut plus avantageuses, feront bien de profiter de l'occasion qui leur est présentée.
14 mai